

Canada

CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ

STATEMENT BY
AMBASSADOR MARIUS GRINIUS
PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA
TO THE CONFERENCE ON DISARMAMENT

TO THE FIRST COMMITTEE OF THE 64th SESSION
OF THE UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY

NEW YORK, 8 OCTOBER 2009

DÉCLARATION DE
L'AMBASSADEUR MARIUS GRINIUS
REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA
AUPRÈS DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

À LA PREMIÈRE COMMISSION DE LA 64^e SESSION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 8 OCTOBRE 2009

Mr. Chair,

On behalf of the Canadian delegation, I wish to congratulate you on the assumption of your role as Chairperson of this committee. Rest assured that Canada, as always, will do its part to contribute to a fruitful and productive session.

The world is going through a period of profound and rapid change. Major issues facing us, including the economy, terrorism, peace and security, climate change, the promotion of democracy, human rights and the rule of law, cannot be solved by countries on their own. And without peace and security, it is that much more difficult to improve governance, make economic progress or address climate change. Clearly, solutions to these issues must be achieved on the basis of a collective vision, purpose and effort. For Canada, the importance of the UN's disarmament machinery in contributing to peace and security has therefore never been greater. It is our joint responsibility to make this machinery function effectively.

I would first like to focus primarily on nuclear disarmament and then to turn briefly to outer space, other weapons of mass destruction and conventional weapons.

Progress in nuclear disarmament requires, first, that we work to prevent nuclear weapons from spreading and reduce nuclear arsenals to the lowest levels possible with a view to eliminating them altogether. Second, that we ban all nuclear weapon test explosions to prohibit the last step that must be taken in a nuclear weapons development program. Third, that we ban the production of fissile material to turn off the tap of the substances required to manufacture nuclear weapons. The Nuclear Non-Proliferation Treaty, the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty and a Fissile Material Cut-Off Treaty are the three key mutually supporting instruments that address these steps. The prospects for progress on all three treaties are more promising now than they have been for many years.

If we wish to make serious advances on these three fundamental challenges, we need to more effectively use the UN's disarmament machinery and support the international organizations that have been established to implement existing agreements, such as the International Atomic Energy Agency and the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty Organization.

The recent unanimous adoption of UN Security Council Resolution 1887 clearly reflects the renewed emphasis being placed on strengthening non-proliferation and disarmament efforts by the international community. It is encouraging to note, in particular, the recent activities of the Nuclear Weapon States in this regard. US President Obama and British Prime Minister Brown have each pledged to work toward a world free of all nuclear weapons. Russian Foreign Minister Lavrov spoke eloquently to these issues in the Conference on Disarmament during the 2008 session. Chinese Foreign Minister Yang Jiechi also delivered a statement in the Conference on Disarmament in August in which he stated China's commitment to pursuing a world free of nuclear weapons. French President Sarkozy, on behalf of the EU, put forward a comprehensive plan for

nuclear disarmament late last year. Canada ascribes particular importance to strong coordination and cooperation among the Nuclear Weapon States in the effort to advance the non-proliferation, arms control and disarmament agenda.

It is important to note that the efforts by states that possess nuclear weapons must be reinforced by leadership and action by all members of the international community in advancing our collective disarmament and non-proliferation goals. We applaud those states and organizations that have shown such leadership, for example the joint initiative of Australia and Japan to set up the International Commission on Nuclear Non-proliferation and Disarmament, the International Panel on Fissile Materials for their work in drafting a text for a treaty to ban the production of fissile materials for nuclear weapons and those states that have implemented an Additional Protocol with the IAEA.

Canada, for its part, continues to be at the forefront of efforts to combat terrorism and strengthen the nuclear non-proliferation and disarmament regime. Indeed, as G8 President for 2010, we intend to undertake diplomatic advocacy initiatives to continue advancing these efforts. Canada has been a committed participant in the G8 Global Partnership Against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction, the Global Initiative to Combat Nuclear Terrorism and the Proliferation Security Initiative. We have promoted the full implementation of UN Security Council Resolution 1540. We have been an active participant in the meetings leading up to next year's NPT Review Conference, including through the tabling of a working paper on strengthening the NPT's architecture to be more responsive and effective. We have been at the forefront of efforts to achieve the entry into force of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty, both in Vienna and New York meetings and through domestic implementation of the Treaty. Also, Canada has been a strong supporter of the commencement of negotiations on a verifiable Fissile Material Cut-off Treaty in the Conference on Disarmament, and we intend to table a resolution in the First Committee to that effect.

Let me now turn my attention to the security challenges confronting us in our activities associated with outer space. The Outer Space Treaty of 1967 is our foundation document. It grants states freedom to use outer space for peaceful purposes without harmful interference. Specifically, the moon and other celestial bodies are to be used exclusively for peaceful purposes. The Treaty also provides us assurances that we may each use this domain for legitimate self-defence purposes. However, these freedoms are not unlimited and the Outer Space Treaty rightly bans the placement of weapons of mass destruction in space.

Since then, aerospace technologies have advanced to the point where conventional weapons on Earth are capable of destroying satellites in orbit. Orbital conventional weapons could also soon be developed to attack targets on Earth or engage space objects in transit above the Earth. It has become all too apparent during the past three years, that the space debris produced by these types of weapons could deny us the very economic, scientific and security benefits we all need to function as a prosperous and secure global community.

Canada therefore believes that now is the time to start work on the security guarantees that we would all share by banning the placement of weapons in outer space, prohibiting the testing and use of weapons on satellites so as to damage or destroy them and banning the use of satellites themselves as weapons. The forum in which this work should be undertaken is the Conference on Disarmament. To this end, I wish to reiterate Canada's hope that the Program of Work that includes a discussion mandate on space security issues can be adopted again in 2010 and implemented fully.

I wish to move now to the issue of other weapons of mass destruction. I have appreciated the ongoing support from delegations during my tenure as your Chair for the Biological and Toxin Weapons Convention in 2009. As Canada learned during the SARS epidemic and is confronting again with the threat posed by H1N1 flu, disease outbreaks, whether natural or deliberate, respect no geographic borders, and can cause catastrophic harm. Advances in biotechnology and the rise of terrorism also create new challenges to our collective security. This was the impetus for this year's inter-sessional theme of international assistance and cooperation on disease surveillance so that we may strengthen the Convention and enhance the use of biology for peaceful purposes.

With respect to the impact of conventional weapons, the illicit trade and misuse of small arms and light weapons continues to have a devastating impact on the lives of civilians around the world. Canada continues to be seized by the urgency of addressing the problem of the illicit trade in small arms and light weapons, while at the same time respecting the legitimate interests of lawful firearms producers, exporters, retailers and owners. Canada looks forward to the 2010 Biennial Meeting of States and the 2011 Meeting of Experts. We hope that they will build on the success of the 2008 meeting and the momentum that it has provided towards the implementation of the Programme of Action on Small Arms and Light Weapons.

Canada continues to support efforts towards the negotiation of a comprehensive, legally binding Arms Trade Treaty that would regulate the trade in conventional arms, including small arms and light weapons. Important movement has been made over the past three years towards such a treaty. The aim of an ATT should be to help prevent the diversion of conventional arms to the illicit market and their misuse, consistent with States' obligations under international law. At the same time, an ATT must recognize that States have the right to meet their own defence and security needs. An ATT should also recognize that there is a legitimate, legal trade in firearms for certain civilian uses, such as for sporting, hunting and collecting purposes. An ATT should not impose restrictions on how arms may be acquired, held or used within a State's territory.

The humanitarian and development impact on civilians caused by explosive munitions remains a major concern. We must take advantage of any possible synergies between the Ottawa Convention banning anti-personnel mines, Protocol V on explosive remnants of war of the Convention on Certain Conventional Weapons, and the Convention on Cluster Munitions to properly alleviate the threat to civilians. Regarding the Convention on Certain Conventional Weapons, we are hopeful that a strong new protocol dealing

with the humanitarian impact of cluster munitions will soon be agreed and that will be complementary to the Convention on Cluster Munitions.

Mr. Chair,

In closing, I wish to reiterate Canada's commitment to working with all delegations in the First Committee to produce resolutions for consideration by the General Assembly to work towards the goal of international peace and security.

Thank you.

Monsieur le Président,

Au nom de la délégation canadienne, j'aimerais vous féliciter pour le rôle que vous êtes appelé à jouer à titre de président de cette commission. Soyez assuré que le Canada, comme toujours, est disposé à faire sa part pour que la présente session soit productive et fructueuse.

Le monde est en pleine tourmente économique et il traverse une période de changements rapides et profonds. Les grands défis auxquels les pays sont confrontés – l'économie, le terrorisme, le maintien de la paix et la sécurité, les changements climatiques, la promotion de la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit ne peuvent être résolus isolément. Et sans la paix et la sécurité, il est extrêmement difficile d'améliorer la gouvernance, de faire progresser l'économie ou de résoudre les problèmes liés aux changements climatiques. Ces problèmes doivent de toute évidence être résolus sur la base d'une vision, d'objectifs et d'efforts collectifs. L'importance des mécanismes de désarmement des Nations Unies pour l'instauration de la paix et de la sécurité n'a donc jamais été aussi grande pour le Canada. Nous avons la responsabilité commune d'assurer l'efficacité de ces mécanismes.

J'aimerais d'abord attirer votre attention sur le désarmement nucléaire, après quoi je parlerai brièvement de l'espace extra-atmosphérique, des armes de destruction massive et des armes classiques.

Le progrès lié au désarmement nucléaire nécessite tout d'abord éviter la prolifération des armes nucléaires, de réduire les arsenaux aux plus bas niveaux possibles et, à terme, de les éliminer totalement. Dans un deuxième temps, nous devons bannir toute explosion expérimentale d'arme nucléaire, et empêcher de la sorte le franchissement de la dernière étape nécessaire à tout programme de développement d'armes nucléaires. Troisièmement, nous devons bannir la production de matières fissiles, et fermer ainsi le robinet des substances requises pour fabriquer les armes nucléaires. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et un éventuel Traité visant l'interdiction de la production de matières fissiles sont les trois mécanismes clés qui, ensemble, nous aideront à atteindre cet objectif. À cet égard, les perspectives de progrès dans l'application de ces trois traités sont plus prometteuses qu'elles ne l'ont été depuis bien des années.

Si nous voulons véritablement faire des progrès dans l'atteinte de ces trois objectifs fondamentaux, nous devons utiliser plus efficacement les mécanismes de désarmement des Nations Unies et soutenir les organisations internationales qui ont été instaurées pour la mise en œuvre des ententes, comme l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

La récente adoption à l'unanimité de la Résolution 1887 du Conseil de sécurité des Nations Unies reflète clairement l'importance renouvelée accordée par la communauté internationale au renforcement des initiatives de non-prolifération et de désarmement. À cet égard, les récentes activités des pays dotés de l'arme nucléaire sont particulièrement

encourageantes. Le président américain Obama et le premier ministre britannique Brown se sont tous deux engagés à travailler à l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires. M. Lavrov, ministre des Affaires étrangères de la Russie, a parlé avec éloquence de ces enjeux lors de la session 2008 de la Conférence du désarmement. M. Yang Jiechi, ministre des Affaires étrangères de la Chine, a fait une déclaration à la Conférence du désarmement tenue en août sur l'engagement de son pays dans la poursuite d'un monde exempt d'armes nucléaires. Le président français Sarkozy a mis de l'avant un plan global de désarmement nucléaire à la fin de l'année dernière, au nom de l'Union européenne. Le Canada accorde une importance particulière à une solide coordination et coopération des États possédant l'arme nucléaire pour l'avancement du programme de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement.

Il est important de noter que, si nous voulons atteindre nos objectifs collectifs de désarmement et de non-prolifération nucléaire, les efforts déployés par les États possédant l'arme nucléaire doivent être renforcés et guidés par un esprit de leadership et des mesures énergiques de la part de tous les membres de la communauté internationale. Nous félicitons les États et les organisations qui se sont engagés dans cette voie, comme l'Australie et le Japon qui, dans une initiative commune, ont mis sur pied la Commission internationale sur le désarmement et la non-prolifération nucléaire, de même que le Groupe d'experts international sur les matières fissiles, qui a rédigé le texte d'un traité visant à bannir la production de matières fissiles pour les armes nucléaires, et enfin, les États qui ont mis en œuvre le Protocole additionnel de concert avec l'AIEA.

Quant au Canada, il continue d'être à l'avant-scène des efforts déployés pour combattre le terrorisme et renforcer la non-prolifération nucléaire et le désarmement. Ainsi, à titre de président du G8 en 2010, nous lancerons des initiatives diplomatiques de manière à poursuivre le travail dans ces domaines. Le Canada participe activement au Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, à l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire et à l'Initiative de sécurité en matière de prolifération. Nous avons en outre favorisé la mise en œuvre intégrale de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous avons participé activement aux réunions préparatoires à la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), notamment par la présentation d'un document de travail sur le renforcement de l'architecture du TNP, afin qu'il soit plus efficace et mieux adapté. Nous avons été à l'avant-garde des efforts déployés dans la mise en œuvre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires lors des réunions tenues à Vienne et à New York, et par l'application du traité sur notre propre territoire. Le Canada prône aussi avec ardeur le déclenchement de négociations relatives à la signature d'un traité vérifiable visant à interdire la production de matières fissiles lors de la Conférence du désarmement, et il entend déposer une résolution en ce sens devant la Première commission.

J'aborderai maintenant les problèmes de sécurité auxquels nous sommes confrontés dans nos activités liées à l'espace extra-atmosphérique. Le Traité sur l'espace extra-atmosphérique de 1967 constitue notre document de base. Il donne aux États la liberté d'utiliser l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, sans interférence

préjudiciable. Plus particulièrement, la lune et les autres corps célestes doivent être utilisés exclusivement à des fins pacifiques. Le Traité nous garantit également que nous pouvons utiliser l'espace à des fins de légitime défense. Toutefois, ces libertés ne sont pas illimitées et le Traité interdit l'installation d'armes de destruction massive dans l'espace.

Depuis l'adoption de ce traité, les technologies aérospatiales ont évolué à un point tel que les armes classiques sur la Terre sont en mesure de détruire les satellites en orbite. Des armes classiques en orbite pourraient également être développées sous peu dans le but d'attaquer des cibles sur Terre ou d'intercepter des objets en orbite autour de la Terre. Il est devenu très évident ces trois dernières années que les débris provenant de ce genre d'armes spatiales risquent de nous priver des bienfaits que l'utilisation de l'espace nous procure sur le plan de l'économie, de la science et de la sécurité et qui sont essentiels au bon fonctionnement d'une communauté internationale sûre et prospère.

Le Canada considère donc qu'il faut maintenant nous pencher sur les garanties de sécurité que nous obtiendrions si nous interdisions l'installation d'armes dans l'espace extra-atmosphérique, l'essai et l'utilisation d'armes visant à endommager ou à détruire les satellites, ainsi que l'utilisation des satellites eux-mêmes en tant qu'armes. La Conférence du désarmement devrait chapeauter ces initiatives. À cette fin, le Canada espère, je tiens à le réitérer, que le Programme de travail dont le mandat prévoit des discussions sur la sécurité dans l'espace soit de nouveau adopté en 2010 et entièrement mis en œuvre.

J'aimerais maintenant aborder la question des autres armes de destruction massive. J'ai apprécié le soutien continu des délégations durant mon mandat à titre de président de la Convention sur les armes biologiques ou à toxines en 2009. Le Canada a appris durant l'épidémie du SRAS, et il le constate de nouveau avec la menace de la grippe H1N1, que les épidémies, naturelles ou délibérées, n'ont pas de frontière et qu'elles peuvent causer de terribles dommages. Les progrès réalisés en biotechnologie et la montée du terrorisme posent également de nouveaux problèmes pour notre sécurité collective. Ces problèmes ont donné le ton aux discussions tenues lors de la réunion intersessionnelle de cette année, qui avait pour thème l'assistance et la coopération internationales en matière de surveillance des maladies, ce qui nous permettra de renforcer la Convention et de favoriser l'utilisation de la biologie à des fins pacifiques.

Sur le plan des armes classiques, le trafic et le mauvais usage des armes légères continuent d'avoir des effets dévastateurs sur la vie des civils à l'échelle planétaire. Le Canada continue de s'attaquer au problème urgent du trafic illégal des armes légères et de petit calibre tout en respectant les activités légitimes des producteurs d'armes, des exportateurs, des vendeurs et des propriétaires. Le Canada attend avec impatience la Réunion biennale des États prévue en 2010 et la Réunion des experts en 2011. Nous espérons qu'elles poursuivront le travail fructueux accompli lors de la réunion de 2008 et mettront à profit le dynamisme que cette dernière a insufflé à la mise en œuvre du Programme d'action sur les armes légères et de petit calibre.

Le Canada appuie toujours les efforts déployés en vue de négocier un traité international contraignant sur le commerce des armes, qui réglementerait le commerce des armes classiques, y compris les armes légères et de petit calibre. De grands progrès ont été réalisés ces trois dernières années à cet égard. La cible d'un traité contraignant sur le commerce des armes devrait être de freiner l'usage impropre et la diversion des armes classiques vers les marchés illégaux, en accord avec les obligations internationales des États. Simultanément, un tel traité devra reconnaître que les états possèdent le droit de répondre aux besoins de légitime défense. Il faudra aussi qu'un tel traité reconnaisse qu'il existe un commerce légitime des armes à feu pour certaines utilisations civiles telles que les sports, la chasse ou les collections. Un traité ne devrait pas couvrir les transferts d'armes à l'intérieur d'un pays, ni imposer des restrictions sur la manière dont les armes peuvent être achetées, détenues ou utilisées à l'intérieur d'un pays.

Les incidences humanitaires et développementales des munitions explosives sur les civils demeurent un sujet extrêmement préoccupant. Nous devons tirer profit de toutes les synergies possibles entre la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi de mines antipersonnel, le Protocole V sur les débris de guerre explosifs de la Convention sur certaines armes classiques et la Convention sur les armes à sous-munitions afin d'atténuer la menace qui pèse sur les civils. En ce qui concerne la Convention sur certaines armes classiques, nous espérons qu'un nouveau protocole robuste traitant des conséquences humanitaires des armes à sous-munitions sera bientôt signé, et qu'il viendra compléter les dispositions de la Convention sur les armes à sous-munitions.

Monsieur le Président,

J'aimerais en conclusion réaffirmer l'engagement du Canada à travailler avec toutes les délégations de la Première commission, en vue de présenter des résolutions à l'Assemblée générale des Nations Unies qui serviront à l'atteinte des objectifs de paix et de sécurité à l'échelle mondiale.

Merci.